

Serge Kasparian : du cercle de jeux Cadet au club de foot de Nîmes



Les écoutes téléphoniques dans l'affaire du cercle de jeux Cadet avaient mis les enquêteurs sur la piste de matchs de football truqués de la saison 2013-14 de Ligue 2 qui impliquait le club de Nîmes, dont Serge Kasparian était l'actionnaire principal. Serge Kasparian et six autres personnes ont été mises en examen dans cette autre affaire, qui a débouché sur une nouvelle information judiciaire pour corruption.

Au plan sportif, le 20 mai en appel , la rétrogradation de Nîmes a été annulée .

Serge Kasparian s'est vu signifier 10 ans d'interdiction de licence.